

Le roi carolingien Louis d'Outre-mer étant parvenu à s'emparer de la personne de Richard, fils du duc de Normandie (Guillaume Longue-Épée, assassiné en 945), et convoitant l'héritage du jeune prince, donna ordre qu'on exerçât sur lui une surveillance rigoureuse. Richard se trouvait alors à Laon.

« Osmond, intendant du jeune Richard, dit Guillaume de Jumièges, apprit la cruelle décision du roi ; prévoyant le sort réservé à l'enfant, et le cœur saisi de consternation, il envoya des députés aux Normands, pour leur dire que leur seigneur Richard était retenu par le roi sous le joug d'une dure captivité. »

A peine ces nouvelles furent-elles connues, que l'on ordonna dans tout le pays de Normandie un jeûne de trois jours, et l'Église adressa au Seigneur des prières continuelles pour le jeune Richard. Ensuite Osmond, ayant tenu conseil avec Yvon, père de Guillaume de Belesme, engagea l'enfant à faire semblant d'être malade, à rester dans son lit, et à paraître tellement accablé par le mal, que tout le monde dit désespérer de sa vie.

L'enfant exécutant ces instructions avec intelligence, demeura constamment étendu dans son lit, comme s'il était réduit à la dernière extrémité. Ses gardiens, le voyant en cet état, négligèrent leur surveillance, et s'en allèrent de côté et d'autre pour prendre soin de leurs propres affaires. Il y avait par hasard dans la cour de la maison un tas d'herbe, dans lequel Osmond enveloppa l'enfant, et le mettant ensuite sur ses épaules, comme pour aller chercher du foin à son cheval, il franchit les murailles de la ville, tandis que le roi soupait et que les citoyens avaient abandonné les places publiques.

A peine arrivé dans la maison de son hôte, il s'élança rapidement sur un cheval, et prenant l'enfant, s'enfuit au plus tôt, et arriva à Gouci. Là, ayant recommandé l'enfant au châtelain, il continua à chevaucher toute la nuit; et arriva à Senlis au point du jour. »